Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 62 (1982)
Heft: 1

Artikel: Genève hier, aujourd'hui, demain
Autor: Borner, Alain
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-886958

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ALAIN BORNER

Genève hier, aujourd'hui, demain

La première mention écrite du mot Genève se trouve dans les « Commentaires sur la Guerre des Gaules » (58 ans avant Jésus-Christ) de Jules César.

Aujourd'hui, une dizaine de villes américaines ont pris pour nom « Geneva ». On trouve même une « Geneva-on-the-Lake » en Ohio...

Genève, petite ville, petit canton, possède une grande et riche Histoire. Je n'en éclairerai ici que deux facettes, l'économie et les relations internationales.

Dès l'Antiquité, Genève se trouve au point de convergence de plusieurs routes commerciales. Au Moyen Age, ses foires comptent parmi les plus importantes du continent. Avec la Réforme, les immigrants qui cherchent refuge affluent et font rapidement de Genève l'un des centres de l'édition et de l'imprimerie.

Genève devient un foyer quasi-industriel dès le XVIe siècle ; on y fabrique : soieries, tissage de draps, velours, toiles peintes, dorures et, surtout, les spécialités de l'horlogerie et de ses branches complémentaires, l'orfèvrerie, la bijouterie, la gravure et la peinture sur émail.

L'horlogerie genevoise prend un essor considérable : à son apogée, à la veille de la Révolution française, plus du tiers de la population active travaille dans cette branche et ses annexes. Rapidement, les montres de Genève conquièrent une renommée universelle.

A partir du XVIIIe siècle, les banques genevoises jouent un rôle important sur le marché international des métaux précieux, principalement sur celui de l'argent.

Il faut attendre relativement tard, 1860, pour que Genève s'ouvre à la grande industrie, que les progrès des sciences et des techniques ont alors rendu possible. Grâce à des produits d'une grande précision et d'une qualité irréprochable, la métallurgie et la chimie genevoises connaissent, en quelques années, une renommée mondiale.

C'est un Genevois, Henri Dunant, qui se trouve à l'origine de l'installation, en 1864, d'une des premières institutions internationales de notre ville, le Comité international de la Croix-Rouge. La mission internationale de Genève s'affirme après la première guerre mondiale, lorsque notre ville est choisie, en 1920, comme siège de la Société des Nations, devancière de l'Organisation des Nations Unies.

La vocation internationale de Genève ne s'exprime pas seulement par les nombreuses organisations intergouvernementales qui se sont installées ici, et qui regroupent aujourd'hui plus de 15 000 emplois, mais encore par les multiples entreprises privées transnationales qui y ont fixé leur siège pour l'Europe, ou des filiales, et qui emploient pour leur part plus de 20 000 personnes actuellement.

Genève est d'ailleurs le canton suisse – et peut-être l'endroit du monde ! – où la proportion de travailleurs étrangers est la plus élevée : elle dépasse 40 %. Il est aussi l'un des plus urbanisés : 40 % de ses 350 000 habitants résident dans la ville même de Genève et 40 % également dans une dizaine de communes seulement, sur 45. Cette concentration de population comporte évidemment des inconvénients, mais aussi de nombreux avantages, notamment celui de disposer d'une part importante de territoire campagnard.

L'agriculture de notre canton revêt une importance hors de proportion avec la part de la population active – 1 % seulement – qu'elle occupe. La commune de Satigny est la plus grande commune viticole de Suisse. C'est dans les communes du nord-est du canton – proches de la frontière française en direction d'Évian – que l'on enregistre chaque année les plus hauts rendements de Suisse à l'hectare dans la production de céréales...

Le rôle de notre ville et de notre canton, la place que tous deux occupent sur le plan international, de même que nos traditions commerciales et financières ont favorisé l'essor du secteur des services (70 % de la population active), indiscutablement la source la plus importante du développement de l'économie cantonale. Genève possède cependant un secteur secondaire vivace, tourné vers l'exportation, ce qui

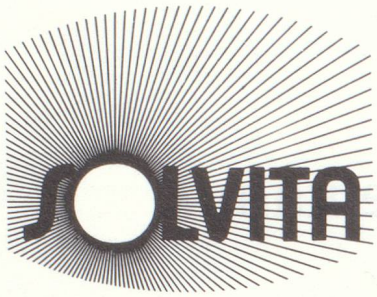

SALON INTERNATIONAL DU

MIEUX-ÊTRE ET DE LA SANTÉ PAR LA NATURE

MÉTHODES NATURELLES DE SANTÉ – HYGIÈNE & BEAUTÉ
ALIMENTATION NATURELLE – FORMATION PERSONNELLE
ENVIRONNEMENT – ÉNERGIES RENOUVELABLES

Huiles essentielles – Biofeedback – Spécialités diététiques – Chauffage solaire
Distillation de plantes – Cosmétiques – Appareils de relaxation
Appareils d'acupuncture Etc.

GENÈVE – PALEXPO – NOUVEAU PALAIS DES EXPOSITIONS – 24-28 MARS 82

Case postale 112 – 1218 GENÈVE/GRAND SACONNEX – Tél.: (022) 98 11 11

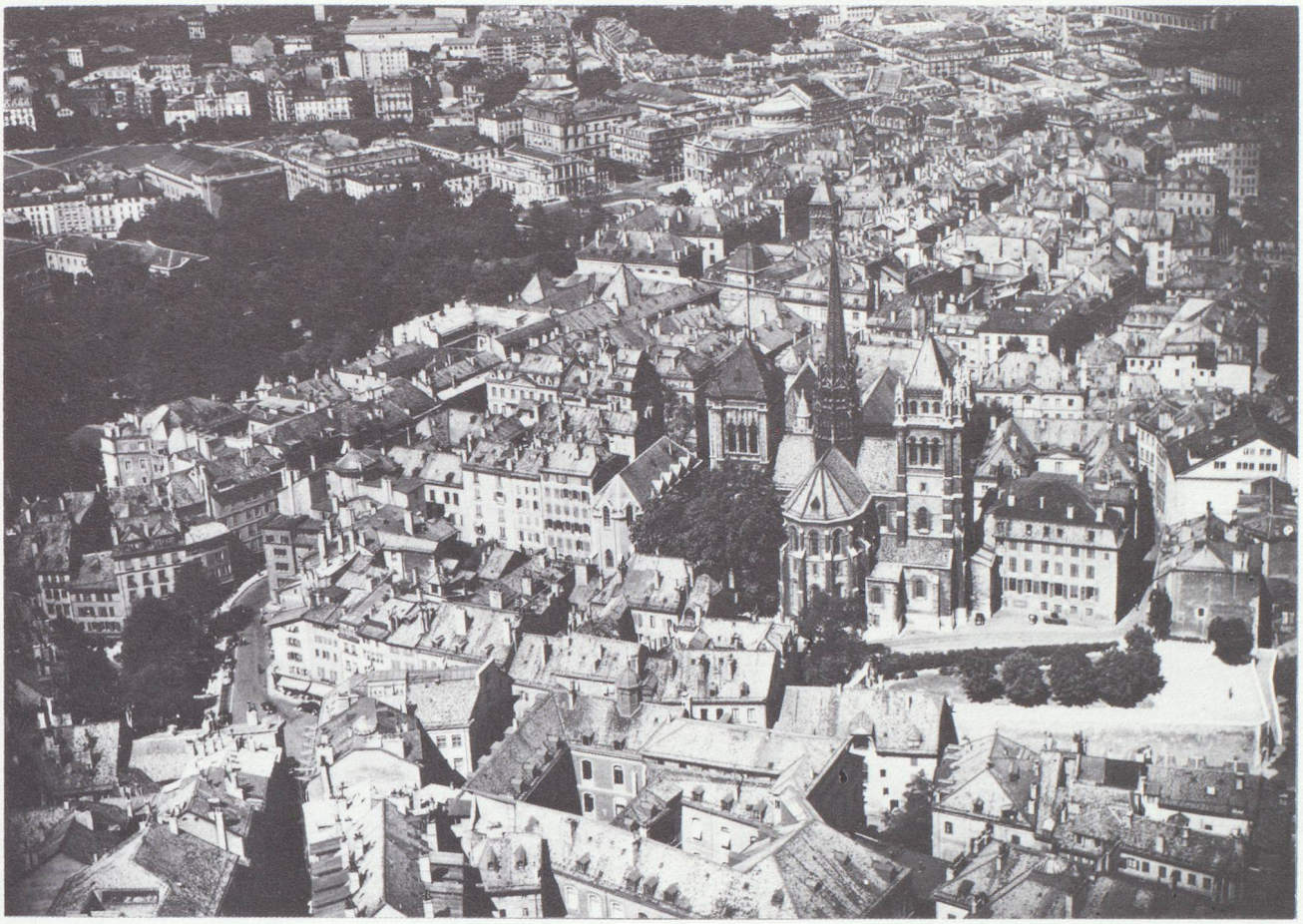

Genève : vieille ville avec Cathédrale Saint-Pierre.

explique les difficultés auxquelles il est actuellement confronté. C'est l'industrie métallurgique et la fabrication de machines et d'appareils qui représentent les branches les plus importantes de ce secteur. Viennent ensuite le bâtiment et le génie civil, les industries de l'alimentation et du tabac, les arts graphiques et l'industrie chimique. Les effectifs de cette dernière branche augmentent rapidement, deux grandes entreprises genevoises continuant à jouer un rôle de premier plan sur le marché mondial, notamment dans la spécialité des parfums synthétiques, dont la quasi-totalité de leur production est exportée.

Géographiquement, le canton de Genève est une île en territoire français : la longueur de la frontière séparant Genève du reste de la Suisse – en l'occurrence du canton de Vaud – n'est que de 4,5 km, tandis que 103 km de frontière le séparent de la France !

Nos relations socio-économiques avec nos voisins français sont, depuis longtemps, non seulement intenses, mais également originales. En voici trois exemples.

Le commerce entre la Suisse et le territoire français situé à l'intérieur des limites naturelles du « pays de Genève » constitue des « zones franches », c'est-à-dire des zones libres de droits de douane entre la France et la Suisse. L'accord de libre-échange régissant ce commerce remonte au traité de Lyon, signé en 1601. Ce « mini-Marché Commun » avait donc trois siècles et demi d'avance sur la Communauté Économique européenne...

22 000 résidents de la région française voisine traversent chaque jour la frontière pour rejoindre leur poste de travail situé en territoire genevois. En vertu d'une convention signée en 1973 entre le Gouvernement français et le Conseil fédéral Suisse, l'État de Genève verse annuellement aux collectivités locales françaises une compensation financière fixée à 3,5 % de la masse salariale brute de ces travailleurs frontaliers. Il s'agit-là, probablement, d'une exclusivité mondiale dans le domaine des travailleurs migrants.

L'Aéroport de Genève-Cointrin comporte un « secteur français » – il s'agit cette fois-ci d'une « île » française en territoire suisse ! – qui dispense les voyageurs « intérieurs » des formalités douanières.

Je n'évoquerai, pour terminer, qu'un aspect de l'avenir de l'économie genevoise : celui, préoccupant pour beaucoup, de l'industrie.

Si l'exiguïté du territoire cantonal empêche l'implantation d'industries lourdes (qui, d'ailleurs, n'ont jamais été prépondérantes à Genève) elle permet le développement d'industries légères, conformes aux dimensions du canton, non polluantes, à faible encombrement géographique et à forte valeur ajoutée. Une place de choix est réservée aux petites entreprises très spcécialisées, faisant fortement appel à une technologie avancée et exigeant un travail de qualité ainsi qu'un esprit de création et d'indépendance, caractéristiques de la mentalité genevoise. C'est dans ce genre d'activités que Genève trouvera probablement la clé du maintien sur son territoire d'un potentiel industriel diversifié, indispensable à l'équilibre tant de l'économie que de la société locales.